PROCES-VERBAL de la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION MARDI 11 FÉVRIER 2025

Numéro de la séance : 3

I – ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Présents :

Membres de droits : Madame VINCENT, Monsieur VIALA, Monsieur GINIER-GILLET, Monsieur CHARRETTE.
Représentants des collectivités territoriales : Monsieur JACQUOT.
Personnalité qualifiée : /.
Représentants du personnel d'enseignement et d'éducation : Monsieur BEZAC, Madame CHEYNET, Madame COCO, Madame DOMANGE, Madame GRANGE, Madame REY, Madame REYNAUD.
Représentants du personnel administratif, technique, santé et social et des adjoints territoriaux : Monsieur GOUMAT.
Représentants des parents d'élèves : Madame BRUN, Madame CRAMON, Monsieur ENJOLRAS, Madame FALÉZAN, Monsieur FLEUR, Madame GUDE, Madame ROY.
Représentants des élèves : FILAMBEAU Pauline.
Sont excusés : Madame BAZZOLI, Monsieur CHADRIN, Madame FLEUR, FOURNIER Pauline, Madame GERY, Madame NODIN, Madame SANCHEZ, Madame VOREPPE.
Sont absents : BOUDOUDA Waël, Madame BOUKHARI, Madame HAJJARI, Monsieur LARUE, Madame TACHDJIAN, Madame VIVANT.

Ordre du jour :

I – ORGANISATION ADMINISTRATIVE

A. Adoption du PV du CA du 21/11/2024

II – ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE

A. Décision Budgétaire Modificative
B. Modification des tarifs des objets confectionnés

III – ACTION EDUCATIVE

A. Pass culture
B. Préparation de la rentrée 2025 : répartition de la Dotation Globale et structures

Le quorum étant atteint (21), Madame VINCENT ouvre la séance à 18h.

Monsieur VIALA, Principal adjoint, assure le secrétariat de séance.

A. Adoption du PV du CA du 21/11/24

Le procès-verbal du précédent CA est approuvé à l'unanimité des présents.

Adoption du PV du CA précédent
21 pour

PROCES-VERBAL de la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION
MARDI 11 FÉVRIER 2025

Numéro de la séance : 3

II – ORGANISATION FINANCIERE ET COMPTABLE

A. Décision Budgétaire Modificative

Sur le service AP pour prise en compte des sorties engagement citoyen pour un coût de 1700 euros. Participation des familles à hauteur de 50 euros soit 1050 euros.

Déspécialisation d'une subvention octroyée au moment du COVID

Action du réseau pour l'organisation du forum des formations

Recettes nouvelles à intégrer au budget

21 pour

B. Modification des tarifs des objets confectionnés

Évolution de la nomenclature et évolution liée à l'augmentation du prix des matières premières.

. Atelier HAS

10 euros pour le repas simple (+2 euros)

Rajout Pâtisseries dans les Plats à emporter

Rajout de tarifs pour les objets en couture et bijoux (boutique éphémère)

. Atelier HAB

Produits également dans le cadre de l'atelier HAB (petites ou grandes pièces)

Question parent : Les élèves sont-ils prévenus de l'ouverture de la boutique ?

Objectif pédagogique pour les élèves SEGPA : organiser une activité de vente, dans un premier temps communication à petite échelle sans chercher à produire en masse.

PROCES-VERBAL de la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION
MARDI 11 FÉVRIER 2025

Numéro de la séance : 3

III – ACTION EDUCATIVE

A. Pass culture

La part collective gérée par l'établissement pour mettre en place des actions culturelles au collège (environ 17 000 € par an).
Etablissements informés de la fermeture du pass culture le 8 février.
Actions pré réservées et validées dans les temps à l'exception d'une action facturée 1066 euros (Théâtre des Cordeliers).
Prises de parole des enseignants relatives à la crainte de ne plus avoir de budget pour organiser des actions culturelles.
Présentation d'une motion (en PJ)
Soumise au vote 5 ne prennent pas part au vote

B. Préparation de la rentrée 2025 : répartition de la Dotation Globale et structures

Présentation de la structure : 7 classes par niveau 6-5-4 et 6 en 3. 1 classe par niveau en SEGPA.

128,50 heures pour la SEGPA dont 6 HSA
841 heures pour le collège dont 66,50 HSA

SEGPA : 2 PLP en 3 PE

Transfert d'heures de la SEGPA vers le collège pour l'anglais et l'EPS.

Horaires fléchés pour la chorale et l'AS, ainsi que pour l'UPE2A (12 heures au lieu de 15).

Enveloppe d'autonomie (3 heures par division en plus de l'horaire réglementaire).

Rajout d'1.5 h en français en 6ème et en 5ème pour la mise en place du co-enseignement dans le cadre du choc des savoirs (1h en maths)

Rajout d'une heure par division en français et 0.5 en maths.

Groupes de sciences possibles en 3ème et en 6ème.

Question parent : comment sont financés les options type BIA et classe montagne ?

Pas d'heures pour la montagne (classe à projet) et BIA, ces options sont rémunérées en HSE ou IMP.

Départ de M. Fleur à 19h00

Suspension de séance à la demande des enseignants à 19h25.

Questions :
Présentation de la motion par les enseignants soumise au vote en PJ

7 ne prennent pas part au vote

2 abstentions / 1 contre / 10 pour

Répartition : 11 pour / 3 abstentions / 6 contre

PROCES-VERBAL de la séance du CONSEIL d'ADMINISTRATION
MARDI 11 FÉVRIER 2025

Numéro de la séance : 3

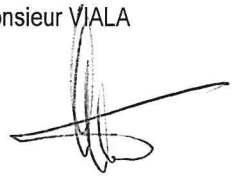
III – ACTION EDUCATIVE

Madame VINCENT rappelle que le CA doit se positionner sur la répartition des heures, pas sur le montant de l'enveloppe.

La direction n'a pas de meilleure proposition à soumettre au vote.
Les enseignants demandent pour quelle raison les élèves de 6ème SEGPA ont une heure d'anglais de moins que l'horaire réglementaire. M. GINIER-GILLET répond que le choix a été fait d'assurer des heures d'anglais en groupe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

Le secrétaire de séance
Monsieur VIALA



La présidente
Madame VINCENT

